

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 959**18 septembre 2003****SOMMAIRE**

A.W.T.C. Holdings, African Wood Trading Company Holdings S.A., Luxembourg	46030	ECG Participations S.A., Luxembourg	46008
Action Shop Photo Sud II, S.à r.l., Dudelange	46018	ECG Participations S.A., Luxembourg	46008
Agoranet Holding S.A., Luxembourg	46027	Eltec Distribution S.A., Luxembourg	46019
Air 7 S.A., Luxembourg	46005	Elvas Holding S.A., Luxembourg	46009
Air 7 S.A., Luxembourg	46005	Elvas Holding S.A., Luxembourg	46009
Air 7 S.A., Luxembourg	46005	Enee S.A.H., Luxembourg	46024
Air 7 S.A., Luxembourg	46006	European Closures Group S.A., Luxembourg	46007
Albatros Trans, S.à r.l., Dippach	46010	European Planning Associates Luxembourg "EPAL" S.A.H., Luxembourg	46027
Alpha Topo Luxembourg, S.à r.l., Wahl	46001	F.I.B.M. S.A.H., Luxembourg	46015
Alpha Topo Luxembourg, S.à r.l., Wahl	46001	Fauvimar S.A., Luxembourg	45995
Alpha Topo Luxembourg, S.à r.l., Wahl	46001	Figa S.A.H., Luxembourg	46023
Alpha Topo Luxembourg, S.à r.l., Wahl	46001	Figest S.A.H., Luxembourg	46023
Amboise Holding S.A., Luxembourg	46026	Financière de Beaufort S.A.H., Luxembourg	46028
Avalan Consulting A.G., Remich	45997	Finropa S.A.H., Luxembourg	46032
Baqus S.A., Luxembourg	45986	Fondaco S.A., Luxembourg	45988
Baqus S.A., Luxembourg	45986	Gan, S.à r.l., Leudelange	46009
Bipolaire S.A.H., Luxembourg	46025	Gander AG, Luxembourg	46015
Calim International Holding S.A., Luxembourg	46024	Gonella S.A.H., Luxembourg	46027
CB Foods International Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	46015	Gottardo Money Market Fund (Lux) Management Company S.A., Luxembourg	46004
CB Foods, S.à r.l., Luxembourg	46015	Gottardo Money Market Fund (Lux) Management Company S.A., Luxembourg	46004
CDL Expertise, S.à r.l., Luxembourg	45995	Gottwald Luxembourg 2 (b), S.à r.l., Luxembourg	46004
Ceramics Luxembourg 2 (f), S.à r.l., Luxembourg	46012	Grosvenor Continental Europe S.A., Luxembourg	46022
Cerazit-Re S.A., Mamer	46010	Grosvenor Continental Europe S.A., Luxembourg	46022
Chenonceau S.A.H., Luxembourg	46023	Honeywell S.A., Bruxelles	46020
Commercial Investment Aljarafe Sevilla, S.à r.l., Luxembourg	46013	HWGW Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	45991
Commercial Investment Cordoba, S.à r.l., Luxembourg	46013	I.P.A.P. S.A.H., International Promoting and Participation Company S.A.H., Luxembourg	46010
Commercial Investment Manregalery, S.à r.l., Luxembourg	46012	Iberconseils S.A., Frisange	46002
Commercial Investment Terragalery, S.à r.l., Luxembourg	46012	IFCI Finance S.A., Luxembourg	46003
DCC Luxembourg 2, S.à r.l., Luxembourg	46005	Induplan, S.à r.l., Luxembourg	45990
Deborah S.A.H., Luxembourg	46029	Industrial Properties S.A.H., Luxembourg	46025
Demag Holding, S.à r.l., Luxembourg	46003	Inter Indu (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	46022
Demag Investments, S.à r.l., Luxembourg	45994	Invest Continental Consultants (Europe) S.A. Holding, Senningerberg	46011
Dionea Holding S.A., Luxembourg	46008	Investit Holding S.A., Luxembourg	46007
DML Holding S.A., Luxembourg	46031	Investit Holding S.A., Luxembourg	46007
		Isidro International, S.A.H., Luxembourg	46024

June Invest Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	46008	Portfolio Selection Sicav, Luxembourg	46032
LB(Swiss) Investment Fund, Sicav, Luxembourg	45989	Primetec S.A., Luxembourg	46019
Lingelux, S.à r.l., Luxembourg	46017	Ramoge S.A., Luxembourg	46016
Lombard Odier German Development S.A., Luxembourg	46017	Ramoge S.A., Luxembourg	46016
Lombard Odier Japan Development S.A., Luxembourg	46017	Ramoge S.A., Luxembourg	46016
Luxumbrella, Sicav, Luxembourg	46031	(La) Rose, S.à r.l., Bascharage	46010
Marepier Holding S.A., Luxembourg	46024	S.E.T. Société Européenne de Trading S.A., Luxembourg	46011
Masai S.A.H., Luxembourg	46018	Seal Bay S.A., Luxembourg	46017
Mecdinvest S.A.H., Luxembourg	46016	Seal Bay S.A., Luxembourg	46017
Metagest S.A.H., Luxembourg	46026	Shen Zhen, S.à r.l., Helmdange	46011
Metal Concept, S.à r.l., Luxembourg	46011	SNA & Associés S.A., Luxembourg	46029
Metering Luxembourg 2 (g), S.à r.l., Luxembourg	46001	Société d'Investissements Textiles S.A., Luxembourg	46013
Micro Matic International S.A., Troisvierges	46002	Société d'Investissements Textiles S.A., Luxembourg	46013
Montana Holding S.A., Luxembourg	46028	Sodevibois S.A.H., Luxembourg	46029
MPM Luxembourg 2 (c), S.à r.l., Luxembourg	46006	St. James's Place Capital Sicav, Luxembourg	46030
MTFI S.A., Luxembourg	45987	Stabilus Luxembourg 2 (d), S.à r.l., Luxembourg	46009
Multiadvisers Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	46015	Sunlite Holding S.A., Luxembourg	46028
Networks Luxembourg 2 (e), S.à r.l., Luxembourg	46006	Texhol S.A.H., Luxembourg	46022
Nomura Multi Currency MMF	45987	Tradair International S.A.H., Luxembourg	46025
Obeche S.A.H., Luxembourg	46031	VG Advisors S.A. Holding, Luxembourg	46018
Pâquerette S.A., Luxembourg	46014	Vincera S.A., Luxembourg	46021
Passbiten, S.à r.l., Luxembourg	46002	Vincera S.A., Luxembourg	46021
Pew Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	46026	Vivalux S.A.H., Luxembourg	46007
Photo Parc, S.à r.l., Bettembourg	46012	Vivalux S.A.H., Luxembourg	46018
(La) Piémontaise S.A., Luxembourg	46021	Walter S.A., Luxembourg	45987

BAQUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 71.545.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(050449.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

BAQUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 71.545.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 août 2003

- Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg,

- Madame Martine Kapp, employée privée, Luxembourg,

- Monsieur Philippe Gilain, employé privé, Luxembourg,

- Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg.

- A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:

- Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050436.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

NOMURA MULTI CURRENCY MMF, Fonds Commun de Placement.

L'acte modificatif au règlement de gestion du 21 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

The amendment to the management regulations of August 21st, 2003, registered in Luxembourg on August 25th, 2003, réf. LSO-AH04687, was deposited with the Registre de commerce et des sociétés of Luxembourg on August 26th, 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, August 25th, 2003.

Signature.

(051624.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2003.

WALTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 63.336.

MTFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.941.

PROJET DE FUSION

L'an deux mille trois, le vingt août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

I.- Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg; agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme WALTER S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R. C. Luxembourg B n° 63.336; en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 11 août 2003; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

II.- Madame Vania Baravini, prénommée; agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme MTFI S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R. C. Luxembourg B n° 78.941; en vertu d'un pouvoir à lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 11 août 2003; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Lesquels, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

1. La société WALTER S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 63.336, au capital social de EUR 85.771,16 (quatre-vingt-cinq mille sept cent soixante et onze euros et seize cents), représenté par 3.460 (trois mille quatre cent soixante) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées, détient l'intégralité (100%) des actions, représentant la totalité du capital social et donnant droit de vote, de la société MTFI S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 78.941, au capital social de EUR 4.702.265 (quatre millions sept cent deux mille deux cent soixante-cinq euros), représenté par 940.453 (neuf cent quarante mille quatre cent cinquante-trois) actions d'une valeur nominale de EUR 5 (cinq euros) chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées. Aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés prémentionnées (encore appelées sociétés fusionnantes).

2. La société anonyme WALTER S.A. (encore appelée la société absorbante) entend fusionner conformément aux dispositions des articles 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les textes subséquents avec la société anonyme MTFI S.A. (encore appelée la société absorbée) par absorption de cette dernière.

3. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour compte de la société absorbante est fixée au 20 août 2003.

4. Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs, commissaires ou réviseurs des sociétés qui fusionnent.

5. La fusion prendra effet entre les parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

6. Les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège, des documents indiqués à l'article 267 (1) a) b) et c) de la loi sur les sociétés commerciales et qu'ils peuvent en obtenir une copie intégrale sans frais et sur simple demande.

7. Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une assemblée appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

8. A défaut de convocation d'une assemblée ou du rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive comme indiqué ci-avant au point 5. et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales et notamment sous son littéra a).

9. Les sociétés fusionnantes se conformeront à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de toutes impositions éventuelles ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits au titre de la fusion, comme indiqué ci-après.

10. Décharge pleine et entière est accordée aux organes de la société absorbée.

11. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

12. Formalités - La société absorbante:

- effectuera toutes les formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion;
- fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il conviendra pour faire mettre à son nom les éléments d'actif apportés;
- effectuera toutes formalités en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

13. Remise de titres - Lors de la réalisation définitive de la fusion, la société absorbée remettra à la société absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats (prêts, de travail, de fiducie...), archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments et droits apportés.

14. Frais et droits - Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la société absorbante.

15. La société absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, vol. 140S, fol. 28, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2003.

J. Elvinger.

(055137.1/211/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2003.

FONDACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 36.480.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 27 mai 2003 à Luxembourg*

Résolutions

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Andrea Czarnocki Lucheschi, Koen Lozie et Jean Quintus.
- L'Assemblée Générale Ordinaire confirme la nomination de HRT REVISION, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la société au titre de l'exercice 2002 et non la FIDUCIAIRE HRT comme il a été indiqué par erreur dans le procès-verbal d'Assemblée du 15 janvier 2003, ainsi que dans son extrait.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050427.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

**LB(SWISS) INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND).**

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.537.

In the year two thousand three, on the twenty fifth of August.
Before us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable, with its principal office in Luxembourg, 11, rue Aldringen, incorporated by deed of notary Edmond Schroeder, with former office in Mersch, on the 5th of July 1990, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 223 of the 5th of July 1990. The incorporation deed was changed a last time by deed of notary Edmond Schroeder, prenamed, on the 30th of September 1998, published in the Mémorial C number 792 of the 29th october 1998.

The meeting in presided by Mr Bernhard Heinz, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting appoints as secretary Mrs Anne-Pascale Debouille, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Mireille Kosmala, private employee, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I) The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The attendance list, as well as the proxies will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II) It appears from the attendance list that out of 4.168.363 shares in circulation 3.472.896 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all items of the agenda.

III) That the present meeting was convoked by notices containing the agenda and published:

- in the Mémorial, Recueil des sociétés et Associations C of the:

4th of August 2003, and 13th of August 2003;

- in the «Luxemburger Wort» on the:

4th of August 2003, and 13th of August 2003;

- in the «Neue Züricher Zeitung» on the:

4th of August 2003, and 15th of August 2003;

- in the «Börsen-Zeitung» on the:

5th of August 2003 and 13th of August 2003,

- by registered letters sent to the shareholders on the 4th of August 2003.

IV) That the agenda of the meeting is the following:

Change of name of the company, Article 1: «There exists among the subscribers and all those who may become holders of shares, a company in the form of a «société anonyme» qualifying as a «société d'investissement à capital variable» under the name of LB(SWISS) INVESTMENT FUND (formerly: BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND).»

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

The meeting decides to change the denomination of the SICAV from BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND to LB(SWISS) INVESTMENT FUND.

Article one of the articles of incorporation now reads as follows:

«**Art. 1.** There exists among the subscribers and all those who may become holders of shares, a company in the form of a «société anonyme» qualifying as a «société d'investissement à capital variable» under the name of LB(SWISS) INVESTMENT FUND (formerly: BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND).»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above-named persons, this deed is worded in English, followed by a German translation. At the request of the same appearing persons, in case of divergences between the German and the English texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their names, surnames; civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Folgt die Deutsche Übersetzung:

Im Jahre zwei tausend drei, den fünfundzwanzigsten August.

Vor Notar Paul Bettingen, mit Amtssitz zu Niederanven.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable, eine Gesellschaft mit Sitz in Luxemburg, 11, rue Aldringen, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Edmond Schroeder, mit damaligem Amtswohnsitz in Mersch, am 26. April 1990, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 223 vom 5. Juli 1990, deren Satzung ein letztes Mal abgeändert wurde, gemäss Urkunde, aufgenommen durch vorbenannten Notar Edmond Schroeder, am 30. September 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 792 vom 29. Oktober 1998.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Bernhard Heinz, Privatbeamter, mit Berufsadresse in Luxemburg.
 Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Anne-Pascale Debouille, Privatbeamtin, mit Berufsadresse in Luxemburg.
 Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Frau Mireille Kosmala, Privatbeamtin, mit Berufsadresse in Luxemburg.
 Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärungen ab:

1.- Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre und die Zahl ihrer Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste verzeichnet, die vom Vorsitzenden, dem Schriftführer, dem Stimmzähler und dem instrumentierenden Notar unterzeichnet ist.

Diese Anwesenheitsliste, sowie die Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

IV) 2.- Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass von den 4.168.363 Aktien, die in Umlauf sind, 3.472.896 Aktien anwesend oder vertreten sind, so dass die Versammlung über die Tagesordnung abstimmen kann.

3.- Gegenwärtige Versammlung wurde einberufen durch Einberufungsschreiben, welche die Tagesordnung enthielten und veröffentlicht wurden im:

- Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C vom:
4. August 2003 und 13. August 2003;
- im «Luxemburger Wort» am:
4. August 2003 und 13. August 2003;
- in der «Neue Züricher Zeitung» am:
4. August 2003 und 15. August 2003;
- in der «Börsen-Zeitung» am:
5. August 2003 und 13. August 2003,
- durch Einschreibebrief an die Aktionäre vom 4. August 2003.

IV.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Satzungsänderung:

Artikel 1 - Namensänderung der Gesellschaft: Zwischen den Unterzeichneten und allen Personen, die Inhaber von Aktien werden können, besteht eine Gesellschaft in der Form einer «Société Anonyme», die unter dem Namen LB(SWISS) INVESTMENT FUND (vorher: BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND) als «société d'investissement à capital variable» geführt wird.

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss:

Die Versammlung beschliesst die Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft von BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND in LB(SWISS) INVESTMENT FUND.

Artikel eins der Satzung hat ab jetzt folgenden Wortlaut:

«**Art. 1.** Zwischen den Unterzeichnern und allen Personen, die Inhaber von Anteilen werden können, besteht eine Gesellschaft in Form einer «Société Anonyme», die unter dem Namen LB(SWISS) INVESTMENT FUND (vorher: BAYERN LBZ INTERNATIONAL INVESTMENT FUND) als «société d'investissement à capital variable» geführt wird.»

Da somit die Tagesordnung erledigt ist, hebt der Vorsitzende die Versammlung auf.

Der unterzeichnete Notar, der Englisch spricht und versteht, bestätigt hiermit, dass auf Anfrage der vorher genannten Personen, diese Urkunde in Englisch mit einer deutschen Übersetzung, wie von den erschienenen Personen angefragt, erstellt wurde. Die englische Fassung ist massgebend, falls zwischen dem englischen und dem deutschen Text Abweichungen bestehen.

Worüber Urkunde aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. Heinz, A.-P. Debouille, M. Kosmala, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, vol. 140S, fol. 32, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 29. August 2003.

P. Bettingen.

(053171.3/202/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INDUPLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 58.520.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 août 2003 les modifications suivantes sont à noter:

1. transfert du siège à la nouvelle adresse, 55, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

2. révocation du gérant M. Monschau avec effet au 14 août 2003 et nomination du nouveau gérant Mme Yedemaska Iryna avec la signature sociale unique.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03768. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050415.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

HWGW LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: US\$ 50,000.**Registered office: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 94.264.

In the year two thousand and three, on the sixteenth day of July at 9.00 a.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of HWGW LUXEMBOURG, S.à r.l. (the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, in process of registration, incorporated by deed enacted on 6 June 2003, not yet published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations; whose articles have never been amended.

The meeting is presided by Mr Jean-François Findling, attorney-at-law with professional address at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 1,000 (one thousand) shares of US\$ 50.- (fifty United States Dollars) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the share capital of the Company by an amount of US\$ 25,000,000 (twenty-five million United States Dollars) so as to raise it from US\$ 50,000 (fifty thousand United States Dollars) to US\$ 25,050,000 (twenty-five million and fifty thousand United States Dollars) by the issue of 500,000 (five hundred thousand) new shares with a par value of US\$ 50 (fifty United States Dollars) in favour of HIRAM WALKER-GOODERHAM & WORTS LIMITED (the «Contributor»);

2.- Subscription and payment of all the 500,000 (five hundred thousand) new shares by the Contributor by way of a contribution in kind of all the shares it holds in HWGW (UK) LIMITED amounting to US\$ 25,000,000 (twenty-five million United States Dollars);

3.- Statement of valuation of the board of managers of the Company;

4.- Amendment of section VI of the Articles of Association of the Company in order to reflect the passing of the above resolutions.

After the foregoing was approved by the shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital by an amount of US\$ 25,000,000 (twenty-five million United States Dollars) so as to raise it from US\$ 50,000 (fifty thousand United States Dollars) to US\$ 25,050,000 (twenty-five million fifty thousand United States Dollars) by the issue of 500,000 (five hundred thousand) new shares with a par value of US\$ 50 (fifty United States Dollars) each to be subscribed to and paid up by the Contributor. The share issue is done by way of a rights issue so that shares are issued in respect of and in proportion to the existing shareholdings. The whole is fully paid up by way of a contribution in kind of the 25,000,000 US Dollar Shares of nominal value US\$ 1 each and the 2 Sterling Shares of nominal value £ 1 (one Pound) each held by the Contributor in HWGW (UK) LIMITED, a UK incorporated company, being valued at US\$ 25,000,000 (twenty-five million United States Dollars), in accordance with a share contribution agreement dated 14 July 2003 entered into between the Company and the Contributor (hereinafter the «Share Contribution Agreement»).

Second resolution

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the 500,000 (five hundred thousand) new shares referred to above, which are issued by way of a rights issue so that shares are issued in respect of and in proportion to the existing shareholdings, by its contribution in kind of all the shares it holds in HWGW (UK) LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at The Pavilions, Bridgwater Road, Bedminster Down, Bristol, BS13 8AR, United Kingdom.

Subscription - Payment

The Contributor declares to subscribe to 500,000 (five hundred thousand) new shares in the Company, issued by way of a rights issue so that shares are issued in respect of and in proportion to the existing shareholdings.

These shares are paid-up by the contribution of all its shares in HWGW (UK) LIMITED as described below.

Description of the contribution

The contribution concerns 25,000,000 US Dollar Shares of nominal value US\$ 1 each and 2 Sterling Shares of nominal value £ 1 (one Pound) each in the share capital of HWGW (UK) LIMITED (a UK incorporated company), representing all the issued shares of HWGW (UK) LIMITED, such as detailed in the Share Contribution Agreement.

Evaluation

The net value of this contribution in kind is US\$ 25,000,000 (twenty-five million United States Dollars), i.e. today EUR 22,415,342. Such evaluation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value.

Evidence of the contribution's existence

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary by producing a copy of the Share Contribution Agreement, a copy of the Stock Transfer Form showing the ownership of the shares by the Contributor, and a copy of the most recent interim balance sheet of the HWGW (UK) LIMITED (which as at today's date remains unchanged) duly signed by its manager(s).

Effective implementation of the contributions

According to the terms and conditions set forth under the Share Contribution Agreement, the Contributor shall take all the necessary steps to fulfil all the formalities and actions in order to implement the Share Contribution Agreement.

Third resolution

The shareholder then hears the board of managers of the Company, such as duly represented by Mr Patrick Van Hees, residing at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, in accordance with the stipulations of the statement of contribution value established by the managers on 14 July 2003.

The managers acknowledge having been previously informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind above, expressly agree with the description of the contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

All these declarations and confirmations have been registered and signed in a deed of statement of contribution value dated 14 July 2003.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contributions having been fully carried out, it is resolved to amend section VI of the Articles of Association to read as follows:

«VI. Share capital. The share capital of the Company is set at US\$ 25,050,000 (twenty-five million and fifty thousand United States Dollars), represented by 501,000 issued shares, each of US\$ 50 (fifty United States Dollars).»

Pro rata contribution tax payment - Exemption request

Regarding the shares in HWGW (UK) LIMITED and considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg company by the contribution of at least 65% (sixty-five per cent) of all outstanding shares of a financial stock company («société de capitaux») having its registered office in an EU member state for an amount of US\$ 25,000,000, the Company expressly requests the pro rata fee payment exemption on the basis of article 4-2 (four-two) of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception, for the companies which shares are contributed that have their registered office in an EU member state as indicated above.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about seven thousand euros (EUR 7,000.-).

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le seize juillet à neuf heures du matin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se tient une Assemblée Générale Extraordinaire des associés de HWS LUXEMBOURG, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, en cours d'immatriculation, constituée par acte authentique le 6 juin 2003, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations; dont les statuts n'ont jamais été amendés.

L'Assemblée est présidée par Maître Jean-François Findling, avocat, domicilié professionnellement au 398, route d'Esch à L-1471 Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste domicilié professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg et l'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste domiciliée professionnellement au 15, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Le président demande au notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient figurent sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par les personnes présentes et par le notaire, doivent être annexées aux présentes en vue d'être enregistrées avec les présentes minutes.

II.- Selon la liste de présence, les 1.000 (mille) parts de 50 US\$ (cinquante dollars US) chacune, représentant l'ensemble du capital de la Société, sont représentées si bien que l'assemblée peut valablement décider de l'ensemble des questions figurant à l'ordre du jour, questions sur lesquelles l'associé déclare expressément avoir été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de US\$ 25.000.000 (vingt-cinq millions de dollars US), pour le faire passer d'un montant de US\$ 50.000 (cinquante mille dollars US) à un montant de US\$ 25.050.000 (vingt-cinq millions cinquante mille dollars US) par l'émission de 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de US\$ 50 (cinquante dollars US) en faveur de HIRAM WALKER-GOODERHAM & WORTS LIMITED (l'«Apporteur»);

2.- Souscription et paiement de toutes les 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature de toutes les parts sociales qu'il détient dans HWGW (UK) LIMITED pour un montant de US\$ 25.000.000 (vingt-cinq millions de dollars US);

3.- Déclaration de la valeur d'apport par les gérants de la Société;

4.- Amendement de la section VI des statuts de la Société afin de refléter les délibérations prises ci-dessus.

Après approbation des points ci-dessus par l'associé, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social d'un montant de US\$ 25.000.000 (vingt-cinq millions de dollars US), pour le faire passer d'un montant de US\$ 50.000 (cinquante mille dollars US) à un montant de US\$ 25.050.000 (vingt-cinq millions cinquante mille dollars US) par l'émission de 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 50 US\$ (cinquante dollars US) chacune, devant être souscrites et payées par l'Apporteur. L'émission de parts sociales s'accomplit par le moyen d'un «rights issue» si bien que les parts sociales sont émises dans le respect et en proportion des participations existantes. L'ensemble est entièrement payé par un apport en nature des 25.000.000 dollars US parts sociales en dollars US d'une valeur nominale de 1 dollar US chacune et de 2 parts sociales d'une valeur nominale de 1 £ (une Livre Sterling) chacune détenue par l'apporteur dans HWGW (UK) Ltd, une société anonyme britannique, évaluée à US\$ 25.000.000 (vingt-cinq millions de dollars US), selon un contrat d'apport de parts sociales en date du 14 juillet 2003 conclu entre la Société et l'Apporteur (ci-dessous le «Contrat d'apport de parts sociales»).

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales dont il est question ci-dessus, qui ont été émises par le moyen d'un «rights issue» si bien que les parts sociales sont émises dans le respect et en proportion des participations existantes, par l'apport en nature de toutes les parts sociales qu'il détient dans HWGW (UK) Ltd, une société britannique, domiciliée au The Pavilions, Bridgwater road, Bedminster Down, Bristol, BS13 8AR, United Kingdom.

Souscription - Paiement

L'Apporteur déclare souscrire aux 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales de la Société, émises par le moyen d'un «rights issue» si bien que les parts sociales sont émises dans le respect et en proportion des participations existantes.

Ces parts sociales sont payées par l'apport de toutes ses actions dans HWGW (UK) Ltd comme décrit ci-dessous.

Description de l'apport

L'apport concerne 25.000.000 de parts sociales en dollar US d'une valeur nominale de 1 US\$ chacune et 2 parts sociales d'une valeur nominale de 1 £ (une Livre Sterling) chacune dans le capital social de HWGW (UK) Ltd (une société britannique), représentant l'ensemble des parts sociales émises par HWGW (UK) Ltd, tel que décrit dans le contrat d'apport de parts sociales.

Evaluation

La valeur nette de cette participation en nature est de US\$ 25.000.000 (vingt-cinq millions de dollars US), c'est-à-dire au cours du jour EUR 22.415.342. Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration de la valeur d'apport.

Preuve de l'existence de la participation

Une preuve de l'existence de la participation a été transmise au notaire soussigné par la production d'une copie du contrat d'apport de parts sociales, une copie du formulaire de transfert de stock montrant la propriété des actions par l'apporteur, et une copie du plus récent bilan intermédiaire de HWGW (UK) Ltd (qui n'a pas changé depuis) dûment signé par ses gérant(s).

Mise en oeuvre effective de l'apport

Selon les termes et les conditions fixées au quatrième point du contrat d'apport de parts sociales, l'apporteur doit prendre toutes les mesures nécessaires à l'accomplissement des formalités et actes visant à mettre en oeuvre le contrat d'apport de parts sociales.

Troisième résolution

L'associé entend ensuite le conseil des gérants de la Société, dûment représenté par M. Patrick Van Hees, domicilié au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, selon les stipulations de la déclaration de valeur d'apport établie par les gérants le 14 juillet 2003.

Les gérants reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés comme gérants de la Société en raison de participation en nature ci-dessus, sont expressément d'accord avec la description de la participation, avec sa valeur, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Toutes ces déclarations et confirmations ont été enregistrées et signées dans un acte de déclaration de valeur d'apport datée du 14 juillet 2003.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions ci-dessus, les apports ayant été entièrement libérés, il a été décidé d'amender la section VI des statuts comme suit:

«VI. Capital social - Le capital social de la Société est fixé à US\$ 25.050.000 (vingt-cinq millions cinquante mille dollars US), représenté par 501.000 parts sociales émises, de US\$ 50 (cinquante dollars US) chacune.»

Paiement du droit d'apport au prorata - Demande d'exonération

Au regard des parts sociales de HWSGW (UK) Ltd et considérant que ceci concerne l'augmentation du capital social d'une Société luxembourgeoise par l'apport d'au moins 65% (soixante-cinq pour cent) de toutes les parts sociales d'une Société de capitaux domiciliée dans un Etat membre de l'Union Européenne pour un montant de US\$ 25.000.000, la Société demande expressément l'exonération du paiement du droit d'apport au prorata sur la base de l'article 4-2 (quatre-deux) de la loi du 29 décembre 1971, modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui établit un taux fixe de la taxe de perception, pour les Sociétés dont les parts sociales sont apportées et ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne comme indiqué ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ sept mille euros (7.000,-).

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J.-F. Findling, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 139S, fol. 76, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

J. Elvinger.

(046660.3/211/223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2003.

DEMAG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 88.830.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 25 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002.

- Allocation de la perte au 30 septembre 2002 s'élevant à 923.365,- EUR dans le compte perte à reporter.

- Acceptation de la démission de Monsieur Johannes Huth et de Monsieur Reinhard Gorenflos de leurs fonctions de gérant de la Société.

- Nomination de Dr. Horst Heidsieck dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg et de Monsieur Werner Paschke dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, comme gérants de la Société.

Pour publication

DEMAG INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02988. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050166.3/260/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

CDL EXPERTISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 29, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 86.604.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Metzler.

(050369.3/024/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

FAUVIMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 95.235.

STATUTS

L'an deux mille trois, le quatre août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société de droit panaméen DAEDALUS OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (Panama);
- 2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BRIGHT GLOBAL S.A., ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques).

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, Impasse Alferweiher,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de FAUVIMAR S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur avec pouvoir de signature de type A et d'un administrateur avec pouvoir de signature de type B.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième vendredi du mois de mai à 11.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2004.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

1.- La société de droit panaméen DAEDALUS OVERSEAS INC., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques BRIGHT GLOBAL S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqué, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Olivier Dorier, employé privé, né à Saint-Remy/Saône et Loire (France), le 25 septembre 1968, demeurant à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, pouvoir de signature de type A;

b) Monsieur Marc Robert, capitaine au long cours, né à Marseille, le 19 mars 1964, demeurant à Montevetro Building, 100, Battersea Church Road, Londres SW11 3YJ, pouvoir de signature de type B;

c) Madame Angèle Grotz, Administratrice de sociétés, née à Luxembourg, le 17 juin 1963, demeurant à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, pouvoir de signature de type B;

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R. C. Luxembourg section B numéro 86.770.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

5.- Le siège social est établi à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 août 2003, vol. 524, fol. 30, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 août 2003.

J. Seckler.

(050406.3/231/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AVALAN CONSULTING A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5531 Remich, 1, route de l'Europe.

H. R. Luxemburg B 95.249.

STATUTEN

Im Jahre zweitausenddrei, den ersten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Sind erschienen:

1.- Die Gesellschaft unter dem Recht des Staates Deutschland AVALAN, GmbH mit Sitz in 66450 Bexbach, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Saarbrücken unter der Nr. HR B 3710, andurch vertreten durch Herrn Dirk Müller, Diplomingenieur, wohnhaft in D-66701 Beckingen, in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer.

2.- Herr Thomas Freis, Dipl. Ingenieur, geboren in Zweibrücken, am 17. September 1967, wohnhaft in D-66453 Gersheim,

andurch vertreten durch Herrn Dirk Müller, Diplomingenieur, wohnhaft in D-66701 Beckingen, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben in D-66450 Bexbach, am 25. Juli 2003, gegenwärtiger Urkunde beigelegt.

Welche Kompargenten, vertreten wie eingangs erwähnt, beschlossen haben zwischen ihnen eine Aktiengesellschaft zu gründen mit folgenden Statuten:

Kapitel I. Form - Name - Sitz - Zweck - Dauer der Gesellschaft

Art. 1. Form, Name der Gesellschaft. Zwischen den obengenannten Kompargenten und all jenen Personen, welche Inhaber der Anteile werden, welche hiermit geschaffen werden, wird eine Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft (die «Gesellschaft») gegründet. Diese Aktiengesellschaft unterliegt der Gesetzgebung des Großherzogtums Luxemburg («Luxemburg») und den Bestimmungen dieser Satzung.

Die Gesellschaft trägt den Namen AVALAN CONSULTING A.G.

Art. 2. Sitz der Gesellschaft. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Er kann durch Beschluss des Verwaltungsrates an jeden anderen Ort innerhalb des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollte der Verwaltungsrat feststellen, dass außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eingetreten sind oder bevorstehen, die die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder die Verbindung zwischen dem Gesellschaftssitz und dem Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Verwaltungsrat den Gesellschaftssitz vorübergehend ins Ausland verlegen. Diese provisorischen Maßnahmen haben keinen Einfluss auf die Staatszugehörigkeit der Gesellschaft, welche, unbeschadet dieser provisorischen Verlegung des Gesellschaftssitzes, die Luxemburger Staatszugehörigkeit beibehält.

Die Anordnung der Verlegung des Gesellschaftssitzes ist von einer der Personen, die mit der täglichen Geschäftsführung betraut sind, auszuführen und bekannt zu geben.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft. Zweck der Gesellschaft ist der Vertrieb, das Consulting, die Planung, Konstruktion und Erstellung von Kommunikationsanlagen zur Sprach, Daten und Bildübertragung sowie die damit zusammenhängenden Arbeiten.

Die Gesellschaft kann des weiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Errichtung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt diese Tätigkeiten sowohl im Großherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuführen. Die Gesellschaft ist des weiteren ermächtigt im In- und Ausland Zweigniederlassungen zu eröffnen.

Art. 4. Dauer der Gesellschaft. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

Die Gesellschaft kann zu jeder Zeit aufgrund eines Beschlusses der Gesellschafterversammlung mit 75% Mehrheit aller ausgegebenen Aktien aufgelöst werden.

Kapitel II. Kapital - Aktien

Art. 5. Kapital. Das gezeichnete Kapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) und ist eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien ohne Nennwert.

Art. 6. Form der Aktien. Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien.

Kapitel III. Verwaltungsrat

Art. 7. Verwaltungsrat. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern, welche nicht Gesellschafter sein müssen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden durch die Gesellschafterversammlung gewählt, die die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder festlegt. Die Verwaltungsratsmitglieder werden auf eine Höchstdauer von sechs Jahren ernannt und bleiben im Amt bis zur Wahl ihres Nachfolgers. Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar und können jederzeit von der Gesellschafterversammlung mit einer Mehrheit von 75% der ausgegebenen Aktien mit oder ohne Grund abberufen werden.

Art. 8. Verwaltungsratssitzungen. Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestimmen.

Er kann ebenfalls einen Sekretär bestimmen, der nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muss und der für die Sitzungsprotokolle der Gesellschafterversammlung und der Verwaltungsratssitzungen zuständig ist.

Der Verwaltungsrat tritt zusammen durch Einberufung des Vorsitzenden und ebenso jedes mal dann, wenn zwei Verwaltungsratsmitglieder die Einberufung verlangen.

Der Verwaltungsratsvorsitzende führt den Vorsitz der Gesellschafterversammlungen und der Verwaltungsratssitzungen; in seiner Abwesenheit wird die Gesellschafterversammlung oder der Verwaltungsrat mit einer Mehrheit der Stimmen ein anderes Verwaltungsratsmitglied bestimmen, welches den Vorsitz der Versammlung führen wird.

Die schriftliche Einberufung aller Verwaltungsratssitzungen muss mindestens eine Woche vor der Sitzung an alle Verwaltungsratsmitglieder verschickt werden, mit Ausnahme von Dringlichkeitsfällen oder im Falle des Einverständnisses aller Personen, die an der Sitzung teilnehmen können.

Die Einberufung gibt den Ort, die Zeit und die Tagesordnung der Sitzung an.

Durch schriftliches Einverständnis aller Verwaltungsratsmitglieder per Telekopie oder durch jede Art von Fernmeldetechnik kann auf die Einberufung verzichtet werden.

Es bedingt keiner speziellen Einberufung für Sitzungen, für welche das Datum und der Sitzungsort im voraus durch Beschluss des Verwaltungsrates festgelegt worden sind.

Jede Verwaltungsratssitzung findet in Luxemburg statt oder an einem anderen Ort, welcher von Zeit zu Zeit vom Verwaltungsrat bestimmt werden kann.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann einem anderen Mitglied durch Telefax oder durch jede Art von Fernmeldetechnik Vollmacht zur Vertretung und zur Abstimmung bei einer Verwaltungsratssitzung erteilen.

Der Verwaltungsrat kann nur gültig beraten und ist nur dann beschlussfähig, wenn die Mehrheit der Verwaltungsratsmitglieder erschienen oder vertreten ist.

Jeder Beschluss wird durch die Mehrheit der abstimmenden erschienenen oder vertretenen Mitglieder gefasst.

In Dringlichkeitsfällen ist ein schriftlicher Beschluss, welcher von allen Verwaltungsratsmitglieder unterschrieben ist, gültig und rechtsverbindlich, als wäre er während einer rechtmäßig einberufenen Verwaltungsratssitzung, die gültig beraten hat, gefasst worden.

Ein solcher Beschluss kann in einem oder mehreren getrennten Dokumenten mit gleichem Inhalt beurkundet werden. Jedes dieser Dokumente ist von einem oder mehreren Verwaltungsratsmitglieder unterschrieben.

Art. 9. Sitzungsprotokolle der Verwaltungsratssitzungen. Die Sitzungsprotokolle der Verwaltungsratssitzungen werden vom Vorsitzenden der Versammlung unterschrieben. Die Vollmachten sind den Protokollen beizufügen. Die Abschriften und Auszüge von Protokollen, welche vor Gericht oder anderswo vorzulegen sind, werden vom Verwaltungsratsvorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterschrieben.

Art. 10. Befugnisse des Verwaltungsrates. Der Verwaltungsrat ist befugt, jedwede Handlung vorzunehmen, welche zur Erreichung des Gesellschaftszweckes notwendig oder zweckdienlich ist.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder diese Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen in den Kompetenzbereich des Verwaltungsrates.

Art. 11. Übertragung von Vollmachten. Der Verwaltungsrat kann die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in bezug auf die tägliche Geschäftsführung an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder sowie an geschäftsführende Direktoren, Bevollmächtigte, Angestellte oder andere Beauftragte übertragen, welche nicht Gesellschafter sein müssen aber Gesellschafter sein können. Der Verwaltungsrat kann auch Spezialvollmachten oder Vollmachten erteilen oder fortdauernde oder vorübergehende Funktionen an Personen oder Beauftragte seiner Wahl übergeben.

Falls die tägliche Geschäftsführung an ein Mitglied des Verwaltungsrates übertragen wird, ist hierzu die vorherige Genehmigung der Gesellschafterversammlung nötig.

Art. 12. Vertretung der Gesellschaft. Die Gesellschaft ist gegenüber Dritten rechtsverbindlich verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von je zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates, von denen einer das delegierte Verwaltungs-

ratsmitglied ist, oder durch die einzelne Unterschrift der Person, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt wurde, im Rahmen dieser täglichen Geschäftsführung, oder durch die gemeinsame oder einzelne Unterschrift von allen Personen, auf die der Verwaltungsrat solche Unterschriftsbefugnisse übertragen hat, aber nur im Rahmen dieser Unterschriftsbefugnisse.

Art. 13. Kommissare. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, Gesellschafter oder Nichtgesellschafter.

Die Kommissare werden durch die Gesellschafterversammlung, welche ihre Zahl bestimmt, für eine Höchstdauer von sechs Jahren ernannt und bleiben auf ihrem Posten bis zur Wahl ihres Nachfolgers. Sie sind wiederwählbar; die Gesellschafterversammlung kann ihr Mandat zu jeder Zeit mit oder ohne Grund widerrufen.

Kapitel IV. Gesellschafterversammlung

Art. 14. Befugnisse der Gesellschafterversammlung. Die Gesellschafterversammlung, welche ordnungsgemäß zusammengekommen ist, vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter.

Sie hat sämtliche Befugnisse, welche das Gesetz und gegenwärtige Satzung ihr erteilen.

Art. 15. Jährliche Gesellschafterversammlung. Die jährliche Gesellschafterversammlung tritt ein am ersten Dienstag des Monats Mai eines jeden Jahres um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen Ort, welcher in der Einberufung angegeben ist.

Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so wird die jährliche Gesellschafterversammlung am darauffolgenden Werktag abgehalten.

Art. 16. Andere Gesellschafterversammlungen. Der Verwaltungsrat kann andere Gesellschafterversammlungen einberufen. Diese Versammlungen müssen auf Anfrage von Aktionären abgehalten werden, die mindestens ein Fünftel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Wenn Fälle von höherer Gewalt eintreten sollten, welche souverän vom Verwaltungsrat abgewägt werden, können die Gesellschafterversammlungen, inbegriffen auch die jährliche Gesellschafterversammlung, im Ausland abgehalten werden.

Art. 17. Prozedur, Wahl. Die Gesellschafterversammlungen werden vom Verwaltungsrat oder von den Kommissaren in der vom Gesetz vorgeschriebenen Form einberufen.

Die Einberufung beinhaltet die Tagesordnung der Gesellschafterversammlung.

Falls sämtliche Gesellschafter anwesend oder vertreten sind und erklären, die der Versammlung vorgelegte Tagesordnung zu kennen, kann eine Gesellschafterversammlung auch ohne vorherige Einberufung rechtsgültig abgehalten werden.

Jeder Gesellschafter kann einen Bevollmächtigten, Gesellschafter oder Nichtgesellschafter, durch Telekopie oder durch jede Art von Fernmeldetechnik zu seiner Vertretung und zur Abstimmung bei einer Gesellschafterversammlung ernennen.

Der Verwaltungsrat ist befugt, alle anderen Bedingungen zur Teilnahme an der Gesellschafterversammlung festzulegen.

Ausser im Falle einer gegensätzlichen Bestimmung des Gesetzes werden die Beschlüsse, unbeschadet der Zahl der auf der Gesellschafterversammlung vertretenen Aktien, mit einfacher Mehrheit der Stimmen gefasst.

Die Änderung der Satzung verlangt die Präsenz oder die Vertretung von einhundert Prozent des Gesellschaftskapitals und eine 75% Mehrheit der ausgegebenen Aktien der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter.

Jede Aktie gibt Recht auf ein Stimmrecht.

Die Abschriften oder Auszüge der Versammlungsprotokolle, welche bei Gericht oder anderswo vorzulegen sind, werden vom Verwaltungsratsvorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet.

Kapitel V. Geschäftsjahr - Gewinnausschüttung

Art. 18. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr beginnt mit dem ersten Tag des Monats Januar und endet mit dem letzten Tag des Monats Dezember.

Der Verwaltungsrat bereitet die Jahresrechnung entsprechend den luxemburgischen Rechtsvorschriften und den Buchhaltungsregeln vor.

Art. 19. Gewinnausschüttung. Von dem durch die Bilanz ausgewiesenen Reingewinn sind 5% abzuziehen zur Speisung des gesetzlichen Reservefonds. Die Verpflichtung dieses Abzuges entfällt, sobald und solange der Reservefonds ein Zehntel des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Auf Empfehlung des Verwaltungsrates wird die Gesellschafterversammlung über die Ausschüttung des Saldos des Reingewinnes entscheiden.

Die Gesellschafterversammlung kann beschließen, den restlichen Gewinn oder einen Teil davon einem Reserve- oder Provisionsfonds zukommen zu lassen, ihn zu übertragen oder an die Gesellschafter als Dividende zu verteilen.

Der Verwaltungsrat kann unter den gesetzlich festgelegten Bedingungen eine Anzahlung auf Dividende vornehmen.

Der Verwaltungsrat beschließt den Betrag und das Datum, an welchem eine solche Anzahlung vorgenommen wird.

Die Gesellschaft kann, unter Beachtung der vom Gesetz vorgeschriebenen Bedingungen, ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

Kapitel VI. Auflösung - Liquidation

Art. 20. Auflösung, Liquidation. Die Gesellschafterversammlung kann zu jeder Zeit unter denselben Bedingungen hinsichtlich der Beschlussfähigkeit und der Mehrheit wie die, die für eine Satzungsänderung erforderlich sind, die Auflösung der Gesellschaft entscheiden, außer bei anderslautenden Gesetzesbestimmungen.

Bei Auflösung der Gesellschaft werden ein oder mehrere Liquidatoren ernannt. Ihre Ernennung erfolgt durch die Gesellschafterversammlung, welche ihre Befugnisse und Bezüge festsetzt.

Kapitel VII. Geltendes Recht

Art. 21. Geltendes Recht. Für alle Punkte, welche nicht durch die gegenwärtige Satzung bestimmt werden, beziehen sich die Parteien auf das Gesetz vom 15. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften sowie dessen Abänderungsgesetze.

Übergangsbestimmungen

1.- Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und wird am letzten Tag des Monats Dezember 2003 enden.

2.- Die erste Generalversammlung wird mithin im Jahre 2004 stattfinden.

Zeichnung und Zahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Statuten durch die Komparentinnen, vertreten wie eingangs erwähnt, werden die Aktien wie folgt gezeichnet:

1.- Die Gesellschaft unter dem Recht des Staates Deutschland AVALAN, GmbH, vorbenannt, zweihundertsieb-zehn Aktien	217
2.- Herr Thomas Freis, vorbenannt, dreiundneunzig Aktien	93
Total: dreihundertzehn Aktien	310

Das Kapital wurde bis zum Belaufe von siebentausendsiebenhundertfünfzig Euro (7.750,- €) einbezahlt und steht der Gesellschaft zur Verfügung, worüber dem unterzeichneten Notar der Nachweis erbracht wurde.

Die Restsumme in Höhe von dreiundzwanzigtausendzweihundertfünfzig Euro (23.250,- €) muss auf erste Anfrage der Gesellschaft hin eingezahlt werden.

Die Aktien bleiben jedenfalls Namensaktien bis zur vollständigen Einzahlung des gezeichneten Kapitals.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Kosten

Die Auslagen, Kosten und Honorare jedweder Art welche der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Gründung erwachsen, werden abgeschätzt auf 1.600,- €.

Aussergewöhnliche Generalversammlung

Die Komparentinnen, vertreten wie eingangs erwähnt, welche das gesamte Kapital vertreten und welche sich als rechtsgültig einberufen erklären, haben sich in einer außergewöhnlichen Generalversammlung zusammengefunden.

Nachdem sie festgestellt haben, dass die Versammlung rechtsgültig einberufen wurde, haben sie einstimmig nachfolgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei (3) festgesetzt und folgende Mitglieder werden ernannt:

a) Herr Dirk Müller, Dipl. Ingenieur, geboren in Saarlouis, am 17. Februar 1968, wohnhaft in D-66701 Beckingen, 10, im Rohr;

b) Herr Thomas Freis, Dipl. Ingenieur, geboren in Zweibrücken, am 17. September 1967, wohnhaft in D-66453 Gersheim, Erfweilerstrasse, 44;

c) Frau Alexandra Müller, Hausfrau, geboren in Merzig, am 24. Mai 1971, wohnhaft in D-66701 Beckingen, 10, im Rohr.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sind gültig bis 2008.

2. Die Zahl der Kommissare wird auf einen (1) festgesetzt und bis 2008 wird ernannt:

die Gesellschaft ABAX AUDIT, S.à r.l., mit Sitz in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 27.761.

3. Gemäss den Bestimmungen der Statuten und des Gesetzes über die Gesellschaften ermächtigt die außergewöhnliche Generalversammlung den Verwaltungsrat, die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft gegenüber Dritten einem oder mehreren seiner Mitglieder oder auch Dritten zu übertragen.

4. Die Gesellschaft wird durch die einzelne Unterschrift der delegierten Verwaltungsratsmitgliedern verpflichtet.

5. Der Gesellschaftssitz ist in L-5531 Remich, 1, route de l'Europe.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Komparenten mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: D. Muller, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 15, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 7. August 2003.

P. Decker.

(050671.3/206/230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

ALPHA TOPO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnikshaff.

R. C. Diekirch B 2.152.

Le bilan au 31 décembre, enregistré à Diekirch, le 27 août 2003, réf. DSO-AH00063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signatures.

(902098.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

ALPHA TOPO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnikshaff.

R. C. Diekirch B 2.152.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 27 août 2003, réf. DSO-AH00065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902097.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

ALPHA TOPO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.

R. C. Diekirch B 2.152.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 27 août 2003, réf. DSO-AH00067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902096.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

ALPHA TOPO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8838 Wahl, 1, rue Kinnekshaff.

R. C. Diekirch B 2.152.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 27 août 2003, réf. DSO-AH00068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902095.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

METERING LUXEMBOURG 2 (g), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 88.868.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;

- Les résultats relatifs à l'année fiscale 2002 s'élèvent à 0,- Euro;

- Acceptation de la démission de M. Johannes Huth et de M. Reinhard Gorenflos de leurs fonctions de gérant de la Société;

- Nomination de Dr Horst Heidsieck dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg et de M. Werner Paschke dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund, L-2449 Luxembourg, comme gérants de la Société.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

METERING LUXEMBOURG 2 (g), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050167.3/260/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

MICRO MATIC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 18, rue de Drinklange.

R. C. Diekirch B 94.992.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 août 2003.

Signature.

(902094.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 août 2003.

PASSBITEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 67.818.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des partenaires en date du 24 mai 2002:

Conversion du capital social en Euro.

L'article 5 des statuts est modifié comme suit:

La mention:

«Le capital social est fixé à la somme de cinq mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs (LUF 5.000,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1) Monsieur Thomas Randerz, directeur de sociétés, demeurant à Stockholm (Suède), quatre-vingt-dix-neuf parts sociales.	99
2) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, avec siège social à Luxembourg, une part sociale.	1
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille Francs (LUF 500.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire»

est remplacée par:

«Le capital social est fixé à la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros soixante-huit Cents (EUR 12.394,68) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-trois Euros virgule neuf mille quatre cent soixante-huit (EUR 123,9468) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1) Monsieur Thomas Randerz, directeur de sociétés, demeurant à Stockholm (Suède), quatre-vingt-dix-neuf parts sociales.	99
2) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, avec siège social à Luxembourg, une part sociale.	1
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros soixante-huit Cents (EUR 12.394,68) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.»

Luxembourg, le 24 mai 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02454. – Reçu 0 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050163.3//40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

IBERCONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 69.753.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050413.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

DEMAG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 88.342.

EXTRAIT

Par résolution écrite en date du 25 juin 2003, les associés ont:

- approuvé les comptes annuels et les comptes consolidés relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;

- alloué la perte de l'année fiscale 2002 d'un montant de 170.000,- Euros dans le compte perte à reporter;

- nommé DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon comme réviseur indépendant pour l'année fiscale se terminant le 30 septembre 2003;

Par résolution en date du 25 juin 2003, le Conseil de Gérance de la Société a:

- pris note et a accepté la démission de Messieurs Johannes Huth et Reinhard Gorenflos de leurs fonctions au sein du Comité Exécutif;

- nommé Monsieur Werner Paschke (né le 8 avril 1950 à Hanovre en Allemagne) dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg, comme Chief Financial Officer au sein du Comité Exécutif;

- rappelé que le Conseil de Gérance a délégué tous les pouvoirs de gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société dans la gestion journalière à M. Heidsieck, Président du Comité Exécutif et Chief Executive Officer;

- décidé de déléguer à M. Werner Paschke en sa qualité de Chief Financial Officer les mêmes pouvoirs de gestion journalière et de représentation de la Société dans la gestion journalière que ceux conférés à M. Heidsieck;

- décidé qu'en plus des pouvoirs de signature prévus par l'article 20 des statuts, les pouvoirs de signature suivants sont délégués:

- . dans les limites fixées par le règlement intérieur du Comité Exécutif, le Chief Executive Officer et le Chief Financial Officer peuvent chacun signer seul et valablement engager la Société pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière de la Société;

- . concernant les affaires excédant la gestion journalière de la Société, mais que le Comité Exécutif peut traiter en vertu de son règlement intérieur, le Chief Executive Officer et le Chief Financial Officer peuvent chacun signer seul et valablement engager la Société;

- décidé que chacun des Chief Executive Officer et Chief Financial Officer est autorisé à déléguer sous sa responsabilité ses pouvoirs de signature à toute personne du département comptable, audit, juridique, fiscal ou financier au sein du Groupe DEMAG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DEMAG HOLDING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050171.3/260/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

IFCI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 38.257.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 23 décembre 2002*

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002:

Conseil d'administration

Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Monsieur Orlando Antonini, administrateur de sociétés, demeurant à Bologne (Italie), administrateur-délégué;

Monsieur Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Georges Chamagne, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050416.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

GOTTWALD LUXEMBOURG 2 (b), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.869.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 26 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;
- Allocation du bénéfice au 30 septembre 2002 s'élevant à 609,- Euros dans le compte réserve légale pour un montant de 30,- euros et le surplus, 579,- euros est porté dans le compte bénéfice à reporter;
- Acceptation de la démission de M. Johannes Huth et de M. Reinhard Gorenflos de leurs fonctions de gérant de la Société;
- Nomination de Dr Horst Heidsieck dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg et de M. Werner Paschke dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund, L-2449 Luxembourg, comme gérants de la Société.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GOTTWALD LUXEMBOURG 2 (b), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050164.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.460.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Signature.

(050397.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

GOTTARDO MONEY MARKET FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.460.

Les statuts de la Société étaient publiés dans le Mémorial C du 22 février 2000.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des actionnaires tenue en date du 1^{er} juillet 2003 a approuvé les états financiers au 31 décembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2002

Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 6.956.022,- sera approprié de la manière suivante:

- Dividende de l'année	CHF 6.956.000,-
- Bénéfice reporté	CHF 22,-

Une avance sur les dividendes payés le 7 février 2003 a été approuvée.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs Antonio Sergi, Stuart Alexander, Carlo Broggi et Valerio Zanchi ainsi que celui du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période d'un an.

Le mandat des administrateurs et celui du réviseur d'entreprises viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050402.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

DCC LUXEMBOURG 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.829.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 26 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;
- Allocation du bénéfice au 30 septembre 2002 s'élevant à 2.640,- Euros dans le compte réserve légale pour un montant de 132,- euros et le surplus, 2.508,- euros est porté dans le compte bénéfice à reporter;
- Acceptation de la démission de M. Johannes Huth et de M. Reinhard Gorenflos de leurs fonctions de gérant de la Société;
- Nomination de Dr Horst Heidsieck dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg et de M. Werner Paschke dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund, L-2449 Luxembourg, comme gérants de la Société.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DCC LUXEMBOURG 2, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050165.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AIR 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.803.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(050353.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AIR 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.803.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2003.

Signature.

(050357.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AIR 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.803.

Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 7 août 2003 au siège de la société

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- 1) D'approuver, d'enregistrer et de déposer le bilan au 31 décembre 2001 ainsi que les comptes profits et pertes tels qu'ils ont été présentés.
- 2) D'approuver, d'enregistrer et de déposer le bilan au 31 décembre 2002 ainsi que les comptes profits et pertes tels qu'ils ont été présentés.
- 3) De donner décharge pleine et entière aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'année 2001 et 2002.

Le Bureau

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050360.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AIR 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.803.

Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 7 août 2003 au siège de la société

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- 1) D'approuver, d'enregistrer et de déposer le bilan au 31 décembre 2001 ainsi que les comptes profits et pertes tels qu'ils ont été présentés.
- 2) D'approuver, d'enregistrer et de déposer le bilan au 31 décembre 2002 ainsi que les comptes profits et pertes tels qu'ils ont été présentés.
- 3) De donner décharge pleine et entière aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'année 2001 et 2002.

Le Bureau

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050361.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

MPM LUXEMBOURG 2 (c), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.866.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;
- Allocation du bénéfice au 30 septembre 2002 s'élevant à 3.249,- Euros dans le compte réserve légale pour un montant de 162,- euros et le surplus, 3.078,- euros est porté dans le compte bénéfice à reporter;
- Acceptation de la démission de M. Johannes Huth et de M. Reinhard Gorenflos de leurs fonctions de gérant de la Société;
- Nomination de Dr Horst Heidsieck dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg et de M. Werner Paschke dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund, L-2449 Luxembourg, comme gérants de la Société.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MPM LUXEMBOURG 2 (c), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050168.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

NETWORKS LUXEMBOURG 2 (e), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.867.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;
- Les résultats relatifs à l'année fiscale 2002 s'élèvent à 0,- Euro;
- Acceptation de la démission de M. Johannes Huth et de M. Reinhard Gorenflos de leurs fonctions de gérant de la Société;
- Nomination de Dr Horst Heidsieck dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg et de M. Werner Paschke dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund, L-2449 Luxembourg, comme gérants de la Société.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NETWORKS LUXEMBOURG 2 (e), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050169.3/260/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

INVESTIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: 82.300,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.642.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(050379.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

INVESTIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: 82.300,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.642.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(050374.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

EUROPEAN CLOSURES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.491.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(050378.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

VIVALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.940.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
qui s'est tenue le 28 juin 2002 à 11.30 heures à Luxembourg*

Résolutions

Suite au changement intervenu dans l'actionnariat de la société l'Assemblée Générale Extraordinaire décide à l'unanimité de remplacer VIVABEL N.V. par Monsieur Koen Lozie, 14, rue de l'École, L-8466 Eischen au poste d'administrateur de la société.

Pour le même motif l'Assemblée Générale Extraordinaire décide également à l'unanimité de remplacer Monsieur Ignace Vandenberghe par Monsieur Noël Didier, employé privé, 10 boulevard Royal à Luxembourg au poste de commissaire aux comptes de la société.

L'Assemblée donne à l'unanimité quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes remplacés de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Le mandat de Monsieur Koen Lozie, Administrateur et de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050425.3/1172/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ECG PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.490.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(050386.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ECG PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.490.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(050384.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

JUNE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 64.874.

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 15 juillet 2003, que:
les administrateurs sortants:

- M. Dario Colombo, Administrateur-Délégué, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 10, Via San Salvatore, CH-6902 Lugano-Paradiso,

- M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- Mme Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- MOTHERWELL SERVICES Ltd, avec siège social, Suite 3, 54-56 Marlylbone Lane, Londres W1U 2NU,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02969. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050365.3/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

DIONEIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.664.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(050381.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ELVAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.403.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Il remplace et annule le bilan 2001 enregistré à Luxembourg le 5 juin 2002, vol. 568 fol. 100 case 6 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 10 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(050392.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ELVAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.403.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(050390.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

STABILUS LUXEMBOURG 2 (d), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.831.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;

- Allocation du bénéfice au 30 septembre 2002 s'élevant à 1.015,- Euros dans le compte réserve légale pour un montant de 51,- euros et le surplus, 964,- euros est porté dans le compte bénéfice à reporter;

- Acceptation de la démission de M. Johannes Huth et de M. Reinhard Gorenflos de leurs fonctions de gérant de la Société;

- Nomination de Dr Horst Heidsieck dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg et de M. Werner Paschke dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund, L-2449 Luxembourg, comme gérants de la Société.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STABILUS LUXEMBOURG 2 (d), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02976. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050170.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

GAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3353 Leudelage, 37, rue d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.957.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IBERLUX, S.à r.l.

Signature

(050401.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

CERATIZIT-RE, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.860.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2003

5. L'Assemblée reconduit le mandat de Monsieur Marco Aardoom en tant qu'Administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2004.

6. L'Assemblée reconduit la société DELOITTE & TOUCHE en tant que Réviseur Externe de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050396.3/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

LA ROSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4936 Bascharage, 13, rue de la Reconnaissance Nationale.

R. C. Luxembourg B 53.894.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IBERLUX, S.à r.l.

Signature

(050404.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ALBATROS TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4974 Dippach, 9, rue de Bettange.

R. C. Luxembourg B 52.611.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IBERLUX, S.à r.l.

Signature

(050407.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

**I.P.A.P. S.A.H., INTERNATIONAL PROMOTING AND PARTICIPATION COMPANY S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 10.356.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 5 juin 2002 à 11.00 heures à Luxembourg*

Résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie en tant qu'Administrateur ainsi que le mandat de Monsieur Noël Didier comme Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Joseph Winandy, Administrateur de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A.

Domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve

Luxembourg

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050426.3/1172/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

METAL CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 85.489.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IBERLUX, S.à r.l.

Signature

(050409.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

SHEN ZHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7374 Helmdange, 147, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.235.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IBERLUX, S.à r.l.

Signature

(050412.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

S.E.T. SOCIETE EUROPEENNE DE TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.436.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 4 août 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Fricke Gerd de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 4 août 2003, Monsieur Checchinato Luca, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.E.T. SOCIETE EUROPEENNE DE TRADING S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050423.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

INVEST CONTINENTAL CONSULTANTS (EUROPE) S.A. HOLDING,

Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 10.439.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 11 février 2003

Les administrateurs ont déclaré que la société est dissoute et ne vit que pour les besoins de la liquidation depuis le 19 octobre 2002.

BANK LEUMI (LUXEMBOURG) S.A.

The domiciliation agent

M. Ginsburg / A. Koresh

General Manager / Assistant General Manager

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043207.2/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

CERAMICS LUXEMBOURG 2 (f), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.832.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 26 juin 2003

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Approbation du bilan et du compte de pertes et profits relatifs à l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 2002;
- Allocation du bénéfice au 30 septembre 2002 s'élevant à 609,- Euros dans le compte réserve légale pour un montant de 30,- Euros et le surplus, 579,- Euros est porté dans le compte bénéfice à reporter.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERAMICS LUXEMBOURG 2 (f), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH02994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050172.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT TERRAGALERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.181.950,-.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 78.107.

Extrait des décisions prises par l'associée unique sur l'exercice social clos au 31 décembre 2002

Il a été décidé:

- d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002;
- d'accorder décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050173.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT MANREGALERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 715.250,-.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 78.106.

Extrait des décisions prises par l'associée unique sur l'exercice social clos au 31 décembre 2002

Il a été décidé:

- d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002;
- d'accorder décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050174.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

PHOTO PARC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3231 Bettembourg, 6, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02790, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour PHOTO PARC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(050509.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT CORDOBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.593.700,-.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 76.875.

Extrait des décisions prises par l'associée unique sur l'exercice social clos au 31 décembre 2002

Il a été décidé:

- d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002;
- d'accorder décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050175.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

COMMERCIAL INVESTMENT ALJARAFE SEVILLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 963.600,-.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 78.149.

Extrait des décisions prises par l'associée unique sur l'exercice social clos au 31 décembre 2002

Il a été décidé:

- d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002;
- d'accorder décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050176.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.988.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	-487.848,91 EUR
Résultat de l'exercice	-61.945,70 EUR
Report à nouveau	-549.794,61 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050511.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.988.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	-549.794,61 EUR
Résultat de l'exercice	12.165,23 EUR
Report à nouveau	-537.629,38 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050515.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

PÂQUERETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 79.513.

L'an deux mille trois, le quatre août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme PÂQUERETTE S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C. Luxembourg section B numéro 79.513), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 534 du 14 juillet 2001,

avec un capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions de trente et un euros (31,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux Assemblées Générales.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Triboulot, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Alexandra Auge, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Heike Heinz, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'Assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente Assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'Assemblée désigne comme liquidateur:

La société de droit des Iles Vierges Britanniques COASTVILLE INC., avec siège social à Tortola, Road Town, Vantpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Iles Vierges Britanniques, inscrite au Registre de commerce de Tortola sous le numéro IBC N° 467094.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Auge, T. Triboulot, H. Heinz, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 août 2003, vol. 524, fol. 30, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 août 2003.

J. Seckler.

(050439.3/231/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

CB FOODS INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.263.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050418.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

CB FOODS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 67.881.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050421.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

F.I.B.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.615.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 6 mars 2003 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Koen Lozie, Monsieur Jean Quintus et COSAFIN, aux postes d'Administrateur et Monsieur Noël Didier comme commissaire aux comptes.

Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050429.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

MULTIADVISERS FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 35.719.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 juillet 2003.

Signature.

(050500.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

GANDER AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 20.016.

Il est porté à la connaissance que:

Monsieur Alain Steichen a démissionné de la Société en tant qu'administrateur avec effet au 3 août 2003.

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050510.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

RAMOGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.091.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	-419.003 LUF
Résultat de l'exercice.	-249.826 LUF
Report à nouveau.	-668.829 LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050505.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

RAMOGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.091.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	-668.829 LUF
Résultat de l'exercice.	-187.583 LUF
Report à nouveau.	-856.412 LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050506.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

RAMOGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 65.091.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	-856.412 LUF
Résultat de l'exercice.	-121.086 LUF
Report à nouveau.	-977.498 LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050508.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

MECDINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.265.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
extraordinairement le 20 décembre 2002 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes arrivent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Benoît Hap, de Madame Marie Madeleine Hap Esders et de Monsieur Daniel Mart, Administrateurs et de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux comptes pour un terme devant expirer lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03598. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050432.3//1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

SEAL BAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.563.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau -15.459,26 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050503.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

SEAL BAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.563.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau -143.398,65 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050501.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

LOMBARD ODIER GERMAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.899.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 juillet 2003.

Signature.

(050502.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.837.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 31 juillet 2003.

Signature.

(050504.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

LINGELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1244 Luxembourg, 88, rue François Boch.
R. C. Luxembourg B 29.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02792, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour LINGELUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(050512.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

MASAI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.859.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 11 juin 2002 à 15.00 heures à Luxembourg*

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A., Administrateurs et de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes.
Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050430.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

VG ADVISORS S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.530.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

(050507.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ACTION SHOP PHOTO SUD II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3441 Dudelange, 27, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 64.855.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02795, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour ACTION SHOP PHOTO SUD II, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(050513.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

VIVALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.940.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
qui s'est tenue le 30 mai 2003 à 11.30 heures à Luxembourg*

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A., Administrateurs et Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes.
Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050431.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

ELTEC DISTRIBUTION S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxembourg B 53.887.

—
*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung
vom 18. August 2003, abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig wie folgt beschlossen:
Der Verwaltungsrat bestehend aus den Herren Robert Langmantel, Dieter Feustel und Michel Vandevijver werden mit sofortiger Wirkung abberufen, ihnen wird volle Entlastung erteilt.

Zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern wurden bestellt:

Mr. Mohammed Suhail Ajmal, wohnhaft 8 Gervase Drive, Dudley, West Midlands, DY1 4AT als Verwaltungsratsvorsitzender,

Mr. Mohamed Yoonoos Cassim, wohnhaft 5 rue Adolphe Fischer, L-1510 Luxembourg,

Mr. Imran Ahmed, wohnhaft in App 69, Liberty Place, Sheepcote Street, Birmingham, B16 8JB.

Die Mandate erlöschen mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Luxembourg, den 18. August 2003.

M. Cassim

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050447.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

PRIMETEC S.A., Société Anonyme,**(anc. SOPARFINT S.A.).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 41.654.

L'an deux mille trois, le quinze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOPARFINT S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, R. C. Luxembourg section B numéro 41.654, constituée suivant acte reçu le 15 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 6 du 6 janvier 1993 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte en date du 28 juin 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Madame Flora Chateau, employée privée demeurant à Metz (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Mack, administrateur de sociétés, demeurant à Bridel.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale en PRIMETEC S.A.

2.- Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

3.- Démission de Monsieur Heyse, de ses fonctions d'administrateur et nomination en ses lieu et place de Monsieur Claude Werer.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale qui sera désormais PRIMETEC S.A.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. 1^{er} paragraphe.

Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de PRIMETEC S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Martin Heyse, employé privé, demeurant à L-8422 Steinfort, 61, rue de Hobscheid, de ses fonctions d'administrateur et lui consent pleine et entière décharge dans le cadre de sa mission.

L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Heyse, démissionnaire, Monsieur Claude Werer, avocat, domicilié à L-1250 Luxembourg, 99, avenue du Bois.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, F. Chateau, C. Mack, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 22, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

J. Elvinger.

(046363.3/211/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2003.

HONEYWELL, Société Anonyme.

Siège social: B-1140 Bruxelles, 3, avenue du Bourget.

R. C. Bruxelles n° 197.603.

R. C. Luxembourg B 10.063.

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
des Actionnaires tenue à Bruxelles le 30 juin 2003*

La session est ouverte à 9.30 heures, sous la présidence de Monsieur Antoine Winters.

Présences

Les actionnaires présents ou représentés sont mentionnés dans la liste de présence ci-jointe.

Elle est signée par chaque actionnaire présent ou représenté, avant l'ouverture de la session.

Ladite liste de présence, signée par les membres de l'assemblée, indique que tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Convocations

Vu que tous les administrateurs sont présents, ou valablement représentés par des procurations qui resteront annexées au présent procès-verbal, l'assemblée peut délibérer et statuer valablement sur les points à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. rapport de gestion pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.
2. rapport du commissaire-réviseur pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.
3. adoption des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002.
4. décision concernant les résultats.
5. décision concernant la décharge aux administrateurs et au commissaire.
6. mandat des administrateurs.
7. mandat du commissaire.
8. divers.

Délibération

Après délibération, le président donne lecture des résolutions suivantes prises par l'assemblée à l'unanimité des votes:

1. l'assemblée prend acte du rapport de gestion pour l'exercice social clôturé le 31 décembre.
2. l'assemblée prend acte du rapport du commissaire-réviseur pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.
3. l'assemblée adopte les comptes annuels pour l'année comptable clôturé le 31 décembre 2002, tels que établis par le conseil.

4. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Bénéfice de l'exercice à affecter	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent.	30.071.659,- EUR
Perte de l'exercice	- 2.304.226,- EUR
Bénéfice à reporter	27.767.432,- EUR

5. par vote spécial, décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire pour toute responsabilité découlant de l'exécution officielle de leurs mandats.

6. l'assemblée décide de réélire Messieurs Antoine Winters, Luc Dom et Georges Van Kula en qualité d'administrateurs, jusqu'à l'issue de l'assemblée annuelle qui approuvera les comptes de l'exercice social clôturant le 31 décembre 2003.

Les mandats des administrateurs sont exercés à titre gratuit.

7. l'assemblée confirme le mandat du commissaire-réviseur Monsieur Jan Vanfraechem (PricewaterhouseCoopers, Réviseurs d'Entreprises - ayant son siège social à B-1000 Bruxelles, avenue de Cortenbergh 75, est nommée Commissaire pour un terme de trois ans).

46021

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 11.00 heures.

A. Winters / G. Van Kula / L. Dom

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02597. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050441.2//53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

VINCERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 86.747.

Le bilan et l'annexe au 31 octobre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04007, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(050444.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

VINCERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 86.747.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 août 2003

- Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 octobre 2008:

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg,

Madame Martine Kapp, employée privée, Luxembourg,

Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg.

- A été nommée commissaire aux comptes pour la même période, en remplacement de CHECK CORP., Alofi, Niue:

Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050437.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

LA PIEMONTAISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 24.403.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2003

- Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg et Maître Thomas Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg ont été nommés aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement de Madame Carine Bittler et de Monsieur Yves Schmit.

- La Société de Révision CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège 36, route de Longwy, L-8080 Bertange, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A.

- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050445.3/263/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

GROSVENOR CONTINENTAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 88.464.

Avec effet au 13 février 2003, le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour GROSVENOR CONTINENTAL EUROPE S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043012.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

GROSVENOR CONTINENTAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 88.464.

1) Le nombre des administrateurs a été augmenté de 6 à 7.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008, Monsieur Stephen Cowen, administrateur de sociétés, né le 12 septembre 1965 à GB-Little Hampton, demeurant à F-75017 Paris, 24, rue Léon Jost, a été nommé administrateur.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour GROSVENOR CONTINENTAL EUROPE S.A.

KPMG Financial Engineering, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042997.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2003.

INTER INDU (LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 67.600.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04002, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(050438.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2003.

TEXHOL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 65.995.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 6 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 42, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes

6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (04378/000/21)

Le Conseil d'Administration.

CHENONCEAU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 43.571.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 octobre 2003 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des Administrateurs et du Commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

I (03806/660/16)

Pour le Conseil d'Administration.

FIGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.923.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 octobre 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (04215/795/16)

Le Conseil d'Administration.

FIGA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.569.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 6 octobre 2003 à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2001 et au 30 septembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (04393/000/21)

Le Conseil d'Administration.

ENEE S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.784.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (04216/795/17)

Le Conseil d'Administration.

CALIM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.181.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 octobre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (04256/795/16)

Le Conseil d'Administration.

ISIDRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.906.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on October 7, 2003 at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2003
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous

I (04309/795/15)

The Board of Directors.

MAREPIER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.165.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 6 octobre 2003 à 15.30 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002

3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04394/000/20)

Le Conseil d'Administration.

INDUSTRIAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.522.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *October 8, 2003* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous.

I (04310/795/16)

The Board of Directors.

BIPOLAIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.479.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *8 octobre 2003* à 10.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (04429/000/21)

Le Conseil d'Administration.

TRADAIR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.615.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *8 octobre 2003* à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes

- 6. Nominations statutaires
- 7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
- 8. Divers

I (04430/000/21)

Le Conseil d'Administration.

METAGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.256.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 8 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (04431/000/21)

Le Conseil d'Administration.

PEW LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.555.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 8 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (04432/000/21)

Le Conseil d'Administration.

AMBOISE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.963.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 8 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2002

3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04433/000/20)

Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES LUXEMBOURG «EPAL», Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.579.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 8 octobre 2003 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04434/000/20)

Le Conseil d'Administration.

AGORANET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.913.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 20 octobre 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'Article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale ordinaire du 12 août 2003 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (04495/000/17)

Le Conseil d'Administration.

GONELLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.916.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 8 octobre 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales Statutaires
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (04435/000/20)

Le Conseil d'Administration.

SUNLITE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.322.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 8 octobre 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (04436/000/21)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.128.

La première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le mardi 16 septembre 2003 à 10.00 heures n'ayant pu délibérer sur les points de l'ordre du jour faute de quorum de présence, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 28 octobre 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Modification de l'article 11 afin de lui donner la teneur suivante:
«l'Assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de janvier à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.»

Exceptionnellement, l'Assemblée Générale Statutaire du 10 décembre 2003 est reportée le 23 janvier 2004.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04494/755/19)

Le Conseil d'Administration.

MONTANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.015.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, le 20 octobre 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'Article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale ordinaire du 22 août 2003 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (04496/000/17)

Le Conseil d'Administration.

SODEVIBOIS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 29.972.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 26 septembre 2003 à 18.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

II (04121/546/19)

Le Conseil d'Administration.

DEBORAH, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.748.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 26 septembre 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

II (04122/546/19)

Le Conseil d'Administration.

SNA & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 71.496.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 26 septembre 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (04270/506/15)

Le Conseil d'Administration.

AFRICAN WOOD TRADING COMPANY HOLDINGS (A.W.T.C. HOLDINGS), Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 30.131.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le vendredi 26 septembre 2003 à 17.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
 2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
 4. Affectation des résultats;
 5. Nominations statutaires;
 6. Divers.
- II (04123/546/18) *Le Conseil d'Administration.*
-

ST. JAMES'S PLACE CAPITAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.906.

Shareholders are kindly convened to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders which will be held on *September 26th, 2003*, at 11.00 a.m. at the registered office of the Company, 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg with the following agenda:

Agenda:

1. To decide the dissolution of the Sicav further the proposal of the Board of Directors.
2. To decide to appoint KPMG LUXEMBOURG as liquidator of the Sicav and to determinate the scope of his mission.
3. To decide the suspension of the calculation of the Net Asset Value.
4. To ratify the appointment of Mr Hugh Gladman as Director of the Company in replacement of Mr Martin Moule with effect from August 31st, 2003.
5. To grant discharge to Mr Martin Moule of his mandate for the period from December 31st, 2002 to August 31st, 2003.
6. Any other business.

In relation with the procedure of liquidation, the Board of Directors informs the Shareholders of his decision to suspend the issue, redemption and conversion of shares of ST. JAMES'S PLACE CAPITAL SICAV with effect on the date of the first publication of this notice (September 10th, 2003).

Terms and conditions to attend the meeting

According to the article 18 of the Articles of Incorporation dated May 18th, 2002, the quorum required to hold this meeting is of 50% of the outstanding shares and the resolution shall only be valid if adopted by 2/3 majority of the shares taking part in the vote.

The Shareholders will be allowed to attend the Meeting, by giving proof of their identity, provided that they have informed the Company, at its registered office (11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg / Administration ST. JAMES'S PLACE CAPITAL SICAV - EUVL/JUR), by September 19th, 2003, at the latest, of their intention to attend personally the Meeting; the Shareholders who could not attend personally the Meeting could be represented by any person of their convenience or by proxy; for this effect, proxies will be available at the registered office of the Company. In order to be taken in consideration, the proxies duly completed and signed must be received at the registered office of the Company by September 19th, 2003 (five business days before the Meeting).

The persons who will attend the Meeting, in quality of Shareholders or by proxy, will have to produce to the Board of the Meeting a blocked certificate of the shares they own directly or by virtue of a proxy in the books of an authorized agent or in the books of EURO-VI LUXEMBOURG S.A. (11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg).

The Shareholders should also contact
in Luxembourg:

- the corporate and domiciliary agent of the Sicav (EURO-VL LUXEMBOURG S.A. 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg)

in Italy:

- the Correspondant Bank of the Sicav in Italy (BANCA POPOLARE di Milano, Piazza F. Meda, 4, I-20121 Milano)

M. Weinberg

Chairman of the Board of Directors

II (04344/000/44)

OBECHÉ, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 47.475.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le vendredi 26 septembre 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

II (04124/546/19)

Le Conseil d'Administration.

DML HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 36.021.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 26 septembre 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2003.
4. Démission et Nomination d'un Administrateur.
5. Divers.

II (04271/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

LUXUMBRELLA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.794.

Lors de l'assemblée générale ordinaire («l'Assemblée») qui s'est tenue le 7 août 2003 au siège social de la Société et étant donné que le rapport annuel n'a pas pu être remis dans les délais requis aux actionnaires, le Président de l'Assemblée a décidé de surseoir aux décisions 1, 2 et 3 de l'ordre du jour et de convoquer une nouvelle assemblée générale ordinaire reprenant ces points.

Dès lors, nous vous prions de bien vouloir assister à la

NOUVELLE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la Société qui se tiendra au siège social, le mercredi 1^{er} octobre 2003 à 11.00 heures en vue d'examiner les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises de la Société pour l'exercice clos au 30 avril 2003.
2. Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos au 30 avril 2003.
3. Affectation des résultats.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent avoir déposé leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, où des formulaires de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée.

II (04324/755/25)

Pour le Conseil d'Administration.

FINROPA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.157.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 26 septembre 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2003.
4. Démission et Nomination d'un Administrateur.
5. Divers.

II (04272/1023/16)

Le Conseil d'Administration.

PORTFOLIO SELECTION SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
H. R. Luxembourg B 56.144.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft freut sich, die Aktionäre zu der

AUSSERORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

einzuladen, die am Montag, dem 29. September 2003 um 15.00 Uhr am Gesellschaftssitz in Luxemburg stattfinden wird.

Die Punkte der nachfolgenden Tagesordnung kommen zur Abstimmung:

Tagesordnung:

1. Neufassung der Satzung, die u.a. auch Artikel 4 betrifft, der folgenden Wortlaut haben wird:
«**Art. 4. Gesellschaftsziel.** Hauptsächliches Ziel der Gesellschaft ist es, die ihr zur Verfügung stehenden Mittel nach dem Grundsatz der Risikostreuung in nicht in Wertpapieren verbriefte Terminkontrakte (Futures und Optionen) jeder Art anzulegen und ihren Aktionären den Ertrag der Verwaltung ihres Vermögens zugute kommen zu lassen. Sie kann weiterhin zu Liquiditätsreservezwecken Barguthaben halten oder in Staatspapiere, an einem geregelten Markt gehandelte Forderungspapiere oder Forderungspapieren gleichgesellte Wertpapiere erster Bonität investieren.
Die Gesellschaft ist in dem vom Gesetz vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen (hier-nach «Gesetz vom 20. Dezember 2002» - «loi concernant les organismes de placement collectif et modifiant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée») gezogenen Rahmen befugt, Maßnahmen jeder Art zu ergreifen und durchzuführen, die sie zur Erreichung ihres satzungsmäßigen Zieles für nützlich hält.»
2. Verschiedenes.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an dieser Hauptversammlung teilzunehmen. Aktionäre, die dieser Versammlung beiwohnen wollen, werden gebeten, die Gesellschaft mindestens fünf Tage im Voraus darüber in Kenntnis zu setzen. Darüber hinaus müssen Besitzer von Inhaberaktien ihre Aktien mindestens 48 Stunden vor der Versammlung am Sitz der CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG S.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, hinterlegen.

Jeder Aktionär kann sich aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, die ebenfalls fünf Tage vor der Hauptversammlung bei der Gesellschaft eingehen muss, durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme, und die Beschlüsse werden durch eine Zweidrittelmehrheit der Anwesenden und Abstimmenden gefasst. Für gültig gefasste Beschlüsse ist ein Quorum von 50% erforderlich.

II (04361/005/32)

Der Verwaltungsrat.